BOUMERDÈS

Taourga, la première commune à éradiquer les chalets

Les 57 dernières familles logées dans des chalets dans la commune montagneuse de Taourga, relevant de la daïra de Baghlia, à l'est de la wilaya de Boumerdès, ont été transférées dans des logements en dur. Elles étaient 100 familles à habiter ces logements en préfabriqué après le séisme.

Une fois cette opération réalisée dans la bonne humeur en présence du wali de Boumerdès, Abderrahmane Madani-Fouatih, cette municipalité devient la première agglomération à éradiquer totalement les chalets hérités du séisme de 2003. «La commune récupère un terrain qui sera versé à la construction de logements ou des équipements publics. Mais pour répondre aux vœux des citoyens, nous souhaitons l'affecter en lotissement», nous dira Sadat, le chef de la daïra de Baghlia.

Sadat, le chef de la daïra (comprenant 3 communes Baghlia, Taourga et Sidi-Daoud) se fixe, en outre, le pari de faire de la circonscription dont il a la charge la première daïra de Boumerdès à éliminer tous les chalets.

Ancien cadre de la Wilaya de Boumerdès et passionné par sa mission allant jusqu'à donner de sa santé pour ne pas échouer, on peut parier sur son succès. Son objectif immédiat est de reloger 90 familles de Baghlia avant le mois du Ramadhan pour faire de cette localité la seconde ville où seront éliminés les chalets de 2003.

C'est la commune de Sidi-Daoud qui exige de lui plus d'efforts pour réussir son défi. Plus touchée par le séisme, elle avait subi plus de dégâts humains (86 morts) donc plus de familles sinistrées et plus de chalets pour les reloger.

Une fois la construction des 450 logements lancée, l'entreprise en charge de ce projet fait le constat concernant la fragilité du terrain, la commune est située sur un plat quasiment au niveau de la mère. Ce qui a causé du retard.

Pour combler ce retard, le projet des 450 logements a été réparti sur plusieurs entreprises. Sadat tient à éradiquer les chalets dans sa daïra avant fin 2017.

Abachi L.

TIPASA

Journée de sensibilisation sur le repos biologique à Cherchell

Ce fut en présence du secrétaire général de la Wilaya de Tipasa, du directeur de la pêche, des officiers responsables des gardes-côtes, l'EGP, la Chambre de la pêche, l'Ecole de pêche EFTPA de cherchell et du CNRDPA que s'est déroulé un séminaire dédié au repos biologique des espèces marines et à la préservation des périodes du repos biologique.

Plusieurs conférences consacrées aux thèmes précitées ont eu lieu, sous les auspices de professeurs et de chercheurs à l'instar de M. Boukdjouta Rachid, représentant la Direction de la pêche, qui a animé un thème sensible portant sur les textes législatifs et légaux sur le repos biologique.

Quant à M. Filali Tahar, un chercheur au CNRDPA, qui a longuement développé le thème du repos biologique en mettant en évidence la surexploitation des ressources côtières, la raréfaction de la ressource et la baisse du rendement qui ont «une importance économique contribuant à la sécurité alimentaire, la lutte contre le chômage et la pauvreté», dira le conférencier en expliquant que «la période de repos biologique est une des solutions permettant d'offrir une stratégie de gestion et de préservation des ressources exploitables».

Le conférencier expliquera, en outre, ce qu'est le repos biologique qui, selon son exposé, consiste en «un arrêt de pêche, une période au cours de laquelle une partie ou toute l'activité de la pêche est arrêtée en vue d'assurer une maturité des différentes espèces de poisson, pour une meilleure reproduction».

L'orateur dira que «la période de repos biologique incite à l'interdiction de pêcher au-delà de trois milles marins durant la période du 1er mai au 31 août de chaque année, de jour comme de nuit».

L'autre conférencier, M. Ouahid Salah, directeur de l'école EFTPA, évoquera «le rôle de la formation dans le cadre de la culture de la préservation des ressources halieutiques».

Quant au professeur Maddi Karim, il citera, tour à tour, «l'incidence des aléas induits par des filets de pêche inadéquats, inappropriés ou défectueux, ainsi que les dégâts occasionnés à la faune marine».

Lors du débat qui s'est instauré, M. Mustapha Ralem, un cadre de la Direction de la pêche, s'est évertué à canaliser les différentes interventions, portant sur les durée de la période de pêche, de même que M. Yahiani, le directeur de la pêche, qui interviendra, pour sa part, pour vulgariser certains éléments techniques sur le repos biologique.

Houari Larbi

MILA

Chelghoum Laïd, une ville résignée !

Connue jadis, pour sa propreté, sa verdure et sa bonhomie, Chelghoum Laïd, la plus importante agglomération de la wilaya de Mila, semble, de nos jours, livrée à la non-gestion et à la gabegie.

Environnement dégradé et hygiène aléatoire, trottoirs et chaussées défoncés et délabrés, urbanisation anarchique, éclairage public défaillant, immondice et détritus jonchant les lieux publics d'où toutes ces nuisances provoquées par la prolifération de rats, d'animaux errants et toutes sortes d'insectes. Bref, Chelghoum Laïd donne l'impression d'être une ville abandonnée et livrée à son sort et aux aléas du temps et à toutes sortes d'actions anthropiques nocives dues, essentiellement, à une démission caractérisée et fortement condamnable des uns et à un incivisme prédateur des autres !

La situation est vraiment inquiétante et appelle une intervention urgente de qui de droit afin de stopper l'hémorragie et essayer de renverser la donne et redorer le blason d'une ville ternie par tant de vicissitudes et de tiraillements ! Chelghoum Laïd est un carrefour d'importance stratégique dans la disposition géographique de l'Est algérien, elle possède un potentiel agroalimentaire extraordinaire qui ne demande qu'à être bien mis en relief et, savamment et rationnellement exploité !

Disposant d'un tissu industriel d'importance, la ville a grandement besoin de respirer en ayant sa propre bretelle (accès) sur l'autoroute Est-Ouest ! Chelghoum Laïd est une ville qui a tout d'une grande, comme dirait une pub qui nous a longtemps marqués, elle ne demande qu'à être bien prise en charge et, ceci doit arriver un jour… qu'on espère proche !

A. M'haïmoud

RELIZANE

Les habitants du douar Touaïtia interpellent le wali

Les habitants du douar Touaïtia, une bourgade relevant de la commune d'El Matmar, situé à l'ouest, à 29 kilomètres du chef-lieu de la ville de Relizane, interpellent les responsables de la Direction des transports de la wilaya pour mettre fin au calvaire qu'ils endurent depuis déjà une semaine.

Chaque jour qui passe, ils sont confrontés au manque de transport urbain pour rejoindre leurs destinations respectives et doivent utiliser tous moyens possibles pour pouvoir s'adonner à leurs activités.

Cette situation a été l'occasion recherchée par les transporteurs clandestins qui n'hésitent pas à imposer leur diktat en fixant le prix de la course qui dépasse l'entendement, à l'exemple des trajets vers El Matmar et Meriama (chef-lieu de commune), qui sont fixés respectivement à 60 et 100 DA la place, et ce, sans tenir compte de la situation du citoyen.

Et même les malades sont soumis à cette tarification qui ne dit pas son nom.

Et pour mettre un terme définitif à ce calvaire quotidien, les habitants de cette localité susmentionnée demandent aux responsables chargés de gérer ce secteur névralgique d'intervenir rapidement en renforçant cette ligne en bus, et ce, pour améliorer leur cadre de vie et mettre fin à ce problème qui dure encore.

A. Rahmane

SIDI-BEL-ABBÈS

50 kg de kif et 2 véhicules saisis à l'entrée de Ras-El-Ma

Dans la nuit de jeudi à vendredi dernier, la gendarmerie stationnée pas loin de la sortie de la localité de Ras-El-Ma à l'extrême sud de la wilaya de Sidi-Bel-Abbès a immobilisé deux véhicules dont la fouille de l'un deux a révélé la présence de 50 kg de kif traité soigneusement dissimulés.

L'autre véhicule faisait office d'éclaireur. A la vue des élements de la gendarmerie, les deux conducteurs ont tenté de prendre la fuite à la faveur des ténèbres pourchassés par les gendarmes.

A. M.

39 000 m² de foncier industriel récupérés

La Direction des mines et de l'industrie de Sidi-Bel-Abbès a, lors d'une opération d'assainissement des terres mises à la disposition des investisseurs, récupéré 39 000 m² de terres.

La DMI a esté en justice 32 opérateurs, mis en demeure 20 autres et résilié 11 contrats.

Les 32 opérateurs estés en justice qui activent dans les localités de Sfisef et Telagh ont, sans autorisation, procédé à l'extension de leur activité. Cette opération d'assainissement a été entamée en janvier 2017 et elle visait 83 opérateurs.

Il y a lieu de rappeler que quelque 300 opérateurs ont bénéficié d'une autorisation au niveau des zones industrielles et zones d'activités de la wilaya et 137 d'entre eux ont effectivement démarré leur activité.

A. M.

TILMOUNI

82 personnes victimes d'une intoxication alimentaire

82 personnes, dont une dizaine d'enfants âgés de 8 à 14 ans, résidant dans la localité de Tilmouni, ont été évacuées dans la journée du vendredi vers les UMC du CHU de Sidi-Bel-Abbès.

Les victimes, qui auraient consommé des sandwichs et autres dans un fast-food de la localité, ont été prises de malaises (douleurs abdominales, nausées, fièvre, etc.) s'apparentant à ceux d'une intoxication alimentaire. Si certaines parmi les victimes ont pu quitter les UMC après une prise en charge médicale, d'autres y séjournent encore pour observation.

Un enfant de 14 ans, plus affecté, a été transféré au service de pédiatrie.

Des échantillons des produits consommés ont été prélevés aux fins d'analyses pour les besoins de l'enquête.

A. M.